

**Province de Québec  
Municipalité de Poularies  
District d'Abitibi-Ouest**

**4 avril 2016**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Poularies, tenue à la salle du conseil, lundi le 4 avril 2016, à 20 h, formant quorum sous la présidence du maire, M. Pierre Godbout, et à laquelle sont présents :

MM. les conseillers Claude Laroche et Vital Carrier  
M<sup>mes</sup> les conseillères Ginette Charrette et Diana Bruneau

Étaient absentes M<sup>mes</sup> les conseillères Valérie Rancourt et Karen Godbout.

M<sup>mes</sup> Katy Rivard secrétaire-trésorière/directrice générale et Kate Morin secrétaire-trésorière adjointe assistent également à l'assemblée.

Le maire, M. Pierre Godbout, souhaite la bienvenue à tous et déclare la session ouverte.

**2016-04-39 Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Ginette Charette, appuyé par Claude Laroche et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

**Période de questions**

M. Réal Rancourt demande si le point 9 « Engagement de personnel » est pour remplacer M. Normand Carron.

M<sup>me</sup> Katy Rivard mentionne que les explications seront données lors de ce point.

M. Gilles Mélançon constate que les lumières de la patinoire sont allumées plusieurs heures sans raison et suppose que c'est dispendieux.

M<sup>me</sup> Katy Rivard explique que les lumières de la patinoire sont allumées puisqu'il n'y a pas de lumières de rue dans ce secteur c'est plus sécuritaire pour les citoyens qui prennent une marche. M<sup>me</sup> Rivard ajoute que les heures d'éclairage seront réajustées et qu'une étude sera faite afin de savoir les alternatives concernant l'éclairage.

**2016-04-40 Adoption du procès-verbal du 7 mars 2016**

Les conseillers ayant reçu copie du procès-verbal en ont dispensé la lecture. Il est proposé par Claude Laroche, appuyé par Vital Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mars 2016 soit adopté tel que rédigé.

**2016-04-41 Approbation des comptes**

Il est proposé par Vital Carrier, appuyé par Claude Laroche et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes payés et à payer qui s'élèvent au montant de 41 441.28 \$ présentés par la secrétaire-trésorière soient acceptés.

**2016-04-42 Rapport trimestriel**

Il est proposé par Ginette Charette, appuyé par Claude Laroche et résolu à l'unanimité que le rapport trimestriel pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars 2016 présenté par la secrétaire-trésorière/directrice générale soit adopté tel que présenté.

**2016-04-43 Octroi du contrat pour l'achat de calcium liquide**

Suite à une demande de soumission pour l'achat et l'épandage du calcium liquide, une seule soumission conforme a été reçue.

Il est proposé par Diana Bruneau, appuyé par Ginette Charette et résolu à l'unanimité que le contrat soit accordé à RM Enterprises, le prix est fixé à 20 787.20 \$ excluant les taxes.

#### **Lecture de la lettre de démission du manœuvre, M. Normand Caron.**

#### **2016-04-44 Engagement de personnel**

Il est proposé par Vital Carrier, appuyé par Claude Laroche et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'utiliser les services de M. Conrad Plamondon pour effectuer divers travaux à la municipalité tel que déneigement des stationnements, travaux de réparation de bâtiment et autres. Le taux horaire de M. Plamondon sera 25 \$ de l'heure.

#### **2016-04-45 Nivelage**

Il est proposé par Diana Bruneau, appuyé par Ginette Charette et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'engagement de M. Sylvain Blais pour le nivelage des rangs. Le taux horaire correspond à celui discuté en plénière.

#### **2016-04-46 Cueillette des encombrants**

Il est proposé par Diana Bruneau, appuyé par Ginette Charette et résolu à l'unanimité de procéder à une cueillette des encombrants du 16 au 20 mai 2016 ainsi que du 19 au 23 septembre 2016.

Il est également proposé et résolu de procéder à l'engagement de deux personnes pour aider à faire la cueillette des encombrants, le taux horaire sera entre 12 \$ et 14 \$ de l'heure.

#### **2016-04-47 Demande du Comité des Loisirs**

Le Comité des Loisirs a fait une demande afin que la municipalité de Poularies participe financièrement à l'achat d'une estrade. Les coûts de cette estrade étant trop dispendieux, il est proposé par Vital Carrier, appuyé par Diana Bruneau et résolu à l'unanimité des conseillers présents de refuser cette demande. Cependant, la municipalité estimera le coût pour la fabrication d'une estrade qui pourrait servir au terrain de base-ball et à l'activité « Fous du pick-up ».

#### **2016-04-48 Demande du Club 4H**

Il est proposé par Diana Bruneau, appuyé par Ginette Charette et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le club 4H à faire un jardin dans le cadre de leurs activités. Ce jardin sera situé côté sud de la patinoire derrière la cabane à eau.

#### **2016-04-49 Demande pour un Gala des musiciens**

Il est proposé par Claude Laroche, appuyé par Ginette Charette et résolu à l'unanimité des conseillers présents de prêter la salle l'Accueil à M<sup>me</sup> Myriam Godbout pour un gala des musiciens, qui aura lieu les samedis 21 mai et 18 juin 2016, d'autres soirées auront lieu à l'automne.

#### **2016-04-50 Demande du Mak Dance de Macamic**

Mak Dance de Macamic, présentera son spectacle de danse à Poularies le 28 mai 2016, M<sup>me</sup> Johanne Veillette, responsable du groupe de danse, demande s'il y a possibilité d'avoir une réduction du coût de la salle. En tout le groupe aura besoin de la salle pendant 5 jours.

Il est proposé par Vital Carrier, appuyé par Diana Bruneau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la location de la salle sera de 50 \$ et que seul le jour du spectacle soit chargé.

Il est également résolu d'autoriser le groupe à entreposer leur matériel dans la remise horticole pendant l'année en prévision du prochain spectacle annuel.

## **Cotisation annuelle Loisir et Sport Abitibi-Témiscamingue**

Ce sujet est remis à une prochaine séance.

### **2016-04-51 Projet de loi 83**

CONSIDÉRANT QUE le comité administratif de la MRC d'Abitibi-Ouest exprime son désaccord avec le contenu du projet de loi numéro 83 concernant les pouvoirs qui seraient dévolus au gouvernement pour, entre autres:

Constituer, par décret, un office régional d'habitation sur le territoire de toute MRC qu'il désigne;

Faire en sorte que le nouvel office succède aux offices municipaux existants sur le territoire et devienne l'agent de la MRC identifiée, celle-ci étant, dans les circonstances, réputée avoir déclaré, à la date fixée dans le décret, sa compétence en matière de gestion du logement social en vertu de l'article 678.0.2.1 du Code municipal du Québec (chapitre C-27.1) à l'égard des municipalités que le décret détermine.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claude Laroche, appuyé par Diana Bruneau et résolu d'aviser le comité administratif de la MRC d'Abitibi-Ouest de l'appui du conseil municipal de la Municipalité de Poularies en ce qui concerne le projet de loi 83 de la Loi sur la Société d'Habitation du Québec.

### **2016-04-52 Demande de Caisse Desjardins Pee-Wee CC de La Sarre**

Il est proposé par Diana Bruneau, appuyé par Ginette Charette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que si le Club de hockey Caisse Desjardins Pee-Wee CC de La Sarre a besoin de louer la salle l'Accueil, le taux de la location sera de 50 \$.

### **Période de questions**

M. Florian Lapierre demande si les travailleurs autonomes doivent prendre une assurance responsabilité entrepreneur.

M. Pierre Godbout mentionne que si M. Sylvain Blais choisi l'option d'être travailleur autonome il devra effectivement se procurer avoir une assurance.

M. Réal Rancourt aimerait savoir si M. Claude Laroche est au courant qu'il y a eu de la coupe de bois dans le rang 4.

M<sup>me</sup> Katy Rivard explique que la coupe de bois qu'il y a eu concernait des lots privés.

### **Séance de travail**

Il est convenu qu'une séance de travail ait lieu jeudi le 21 avril 2016 à 19 h 30 à la salle du conseil de Poularies.

### **2016-04-53 Levée de l'assemblée**

Il est proposé par Diana Bruneau, appuyé par Ginette Charette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée.

**Maire** \_\_\_\_\_ **Sec.-très./dir. gén.** \_\_\_\_\_

Je, Pierre Godbout, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'art. 142 (2) du Code Municipal.